

Municipalité de ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

Vol. 2 - No. 6
décembre 2002

Programme de renouveau urbain et villageois

Infrastructures-Québec

Saint-Ferdinand reçoit 89 467 \$ pour aménager une piste cyclable

Le député de Frontenac à l'assemblée nationale, M. Marc Bouliane, accompagné du député de Lotbinière, M. Jean-Guy Paré, a annoncé, au nom du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, une aide financière de 89 467 \$ à la municipalité de Saint-Ferdinand pour l'aménagement d'une piste cyclable, dans le cadre du programme de renouveau urbain et villageois (volet villageois).

«L'annonce de cette subvention vient confirmer la réalisation de cet important projet priorisé par la Corporation de développement touristique du lac William et appuyé par la municipalité et par l'organisme CAMO. C'est une excellente nouvelle pour les intervenants du milieu qui désirent développer le potentiel touristique de la municipalité» a ajouté le député de Frontenac.

«Ce projet améliorera les infrastructures collectives de Saint-Ferdinand favorisant ainsi le développement social, touristique et économique de cette municipalité et du comté de Frontenac» a conclu le député de Frontenac et adjoint parlementaire à la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la famille et à l'Enfance.

Québec accorde 76 263 \$ à la municipalité de Saint-Ferdinand

Le député de Frontenac à l'assemblée nationale, M. Marc Bouliane, a annoncé, au nom du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, et en compagnie du député de Lotbinière, M. Jean-Guy Paré, l'octroi d'une aide gouvernementale de 76 263 \$ à la municipalité de Saint-Ferdinand, dans le cadre du programme Infrastructures-Québec (volet 1).

Cette aide financière représentant 50% du coût des travaux jugés admissibles permettra la réalisation d'un projet d'amélioration du système d'alimentation en eau afin que la municipalité de Saint-

Ferdinand puisse se conformer au nouveau Règlement sur la qualité de l'eau potable.

«Le gouvernement du Québec est présentement engagé dans un grand effort de relance économique et d'accélération des investissements publics. C'est pourquoi il met à la disposition des municipalités des sommes importantes afin que celles-ci puissent réaliser différents projets d'infrastructures favorisant l'économie des régions et la qualité de vie de nos citoyens» a ajouté le député de Lotbinière, M. Jean-Guy Paré.



Sur la photo, on aperçoit M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière, M. Clermont Tardif, maire-suppléant, M. J.A. Richard Ruel, président de la Corporation de développement touristique du Lac William et M. Marc Bouliane, député de Frontenac.

RÉCUPÉRATION ET DÉCHETS SOLIDES

Voici un résumé des points qui ont orienté la décision du Conseil concernant la cueillette des déchets solides et la cueillette de la récupération.

- 1- Contrat identique à celui en vigueur présentement, il y aurait eu une hausse de 45\$ par porte
- 2- L'économie que l'on fait à passer à toutes les 2 semaines aide à payer les bacs, qui seront payés entièrement dans 5 ans.
- 3- À court-moyen terme, fermeture du site d'enfouissement; à prévoir augmentation des coûts
- 4- Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, atteindre le taux de valorisation de 65% des matières récupérables d'ici 2008. La formule des bacs

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale
Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480
Télécopieur : 418-428-9724
Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca
Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

Logements à louer

Villa du Lac William

Un logement de 3-1/2 pièces, idéal pour personne seule ou pour couple sans enfants.

Si vous avez 45 ans et plus et que vous êtes intéressé à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

Jeanne d'Arc Ruel,

**directrice de l'OHM de Saint-Ferdinand
428-9833**

s'inscrit dans l'objectif de cette politique. Présentement à St-Ferdinand le taux de valorisation est de 20%.

- 5- À l'intérieur de la MRC de l'Érable, la municipalité de St-Ferdinand était la seule à ne pas être complètement desservi par le système de bac roulant.
- 6- Une taxe de service moins élevée à court, moyen et long terme.
- 7- Plusieurs municipalités ont adopté la même formule
 - MRC Mont Granit (toutes les municipalités)
 - MRC de L'Érable (toutes les municipalités)
 - Partie de la MRC de l'Amiante
 - Victoriaville et plus...
- 8- Cueillette aux 2 semaines, nécessité de 2 bacs à chaque porte pour la propreté et les odeurs
- 9- Plus gros bac de récupération dit plus de recyclage et la qualité des matières est plus grande car il y a un couvercle.
- 10- Favoriser la récupération dit être conscient et attentif à l'environnement
- 11- **LAISSER UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN POUR NOS PETITS ENFANTS!**

En espérant que ce résumé répondra à vos questions!

Le conseil municipal de St-Ferdinand

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Photographie : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Voeux du conseil municipal

Voilà l'année 2002 qui se termine. Cette période nous amène à nous interroger sur nos actions, notre engagement et nos réalisations. Malgré un climat un peu tendu, à l'occasion, nous avons quand même rendu tous nos projets à terme tel qu'il a été prévus et nous avons accompli beaucoup de réalisations qui font que notre municipalité a prospéré.

Cependant, il y a une ombre au tableau. L'Hôpital Saint-Julien, l'un de nos établissements les plus importants a subi une baisse dramatique de ses activités.

Nous sommes persuadés que de nouvelles opportunités s'offriront à nous et nous apporteront de nouveaux secteurs d'activités. Nous invitons tous les intervenants, qu'il soit économique, touristique, loisir, culturel, citoyen, citoyenne, à travailler conjointement avec le conseil municipal dans le respect commun. Je suis assuré qu'avec une bonne coopération nous pouvons faire de grandes réalisations.

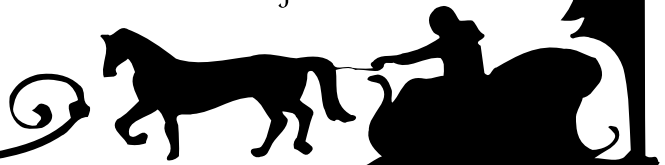
Nous profitons de l'occasion pour saluer les résidents qui ont dû nous quitter pour différentes raisons et souhaiter la bienvenue à ceux qui se sont joints à nous au cours de l'année. Félicitations à tous les investisseurs qui croient en notre milieu.

Merci spécial à tous les bénévoles qui s'impliquent à différents niveaux surtout auprès de nos jeunes et de nos personnes âgées, sans oublier l'excellente collaboration de tous nos employés.

À l'aube de la nouvelle année, période de rencontres et de réjouissances, mes confrères et tout le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter à tous, santé, bonheur et prospérité au cours de l'année 2003.

Joyeuses Fêtes et Bonne Année

Clermont Jardif, maire suppléant



Importantes informations à la population de Saint-Ferdinand

Suite à un article paru dans le journal "Le Canard du Lac" du mois de novembre dernier, il nous apparaît important de rectifier les faussetés et insinuations tendancieuses apportées par l'auteur de cet article M. Frédéric Gariepy, président de la Corporation de Développement Socio-Économique de Saint-Ferdinand.

Première fausseté

Le conseiller M. Richard Leonard a demandé au Maire d'expulser M. Gariepy qui s'est présenté d'une façon imprévue à un atelier de travail privé du conseil.

Les faits

Le conseiller M. Leonard s'est informé auprès de Monsieur le Maire si M. Gariepy avait été invité à cette rencontre privée durant laquelle le conseil était à préparer le budget de l'année 2003.

Deuxième fausseté

M. Leonard aurait affirmé qu'il quitterait la salle puisque M. Gariepy n'avait pas d'affaire à déranger les conseillers.

Les faits

M. Leonard a simplement souligné au Maire que le conseil avait une politique très claire qui permet à tout contribuable d'être entendu par les conseillers sur demande de rendez-vous. M. Gariepy ancien secrétaire-trésorier de Saint-Ferdinand connaissait très bien cette procédure et avait déjà été averti par le conseil que ces intrusions non-annoncées lors des séances de travail privées du conseil ne seraient plus tolérées.

Troisième fausseté

M. Leonard quitta la salle en bougonnant et chialant.

Les faits

M. Leonard a fait remarqué au Maire que la procédure nécessaire au bon fonctionnement démocratique d'un conseil municipal n'était pas respectée et qu'il ne voulait pas être associé à une rencontre ou l'on accorderait un passe droit à M. Gariepy, alors qu'on le refuserait à tout autre citoyen. M. Gariepy a alors agressé les conseillers en menaçant de salir dans les médias la réputation de tout conseiller qui ne lui accorderait pas un privilège que les autres citoyens n'ont pas et c'est à ce moment que M. Leonard quitta la salle.

Quatrième fausseté

M. Gariepy prétend que certains conseillers regrettent

sincèrement l'implication des membres de la Corpo dans le dossier de l'Hôpital Saint-Julien et tentent de dresser des barricades.

Les faits

Nous conseillers municipaux croyons que la Corporation Socio-Économique de Saint-Ferdinand est composée majoritairement de membres ayant à cœur le développement de leur municipalité. Nous apprécions leur travail et leur effort afin de tenter d'assurer une certaine vocation santé renouvelée pour les bâtiments Saint-Julien. Cependant, en tant qu'élus municipaux responsables, nous devons préparer l'avenir des bâtisses Saint-Julien en fonction des décisions gouvernementales officielles. D'ailleurs, le président de la Corporation de Développement, M. Gariepy, avait affirmé publiquement, il n'y a pas si longtemps "La Corporation s'occupera de santé et la municipalité veillera avec le CLD de l'Érable à la reconversion des espaces qui demeureront inutilisées". M. Gariepy semble vouloir changer les termes de cette entente. Se sentirait-il incapable de respecter ses engagements.

Conclusion

Enfin, soyez assurés chers citoyens et chères citoyennes que tout contribuable de Saint-Ferdinand aura toujours un accès facile et direct aux conseillers municipaux selon la procédure établie (téléphone, rencontre, rendez-vous, etc...). Cependant, vous pouvez aussi compter sur nous pour prendre nos décisions en fonction de l'intérêt de la collectivité.

En terminant, nous croyons que la concertation, l'honnêteté intellectuelle, le goût de servir et enfin le respect sont les éléments essentielles de la démocratie. De plus, elles sont assurément la base d'un développement durable de notre municipalité. C'est cela qui motive vos élus à continuer à servir l'intérêt commun.

Les cinq conseillers présents à l'atelier de travail en question

*Clermont Tardif
Jean-Guy Fortier
Donald Langlois
Richard Leonard
Gerard Lessard*

PROGRAMMATION CULTURELLE

Hiver 2003 à Saint-Ferdinand

Cours possiblement offerts :

Conversation Anglaise
Initiation à l'informatique "Windows 95"
Internet
Tai Chi

Autres cours offerts

***L'inscription se fera avec les professeurs
lors du premier cours

DANSE COUNTRY AMÉRICAIN ***

Claude & Lise Leblanc (819) 364-3175
Cours offert aux : Débutants & Avancés
Quand : Lundi
Heure : de 19h00 à 21h00
Début : 13 janvier 2003
Fin : 26 mai 2003
Où : Salle de l'École Notre-Dame
Coût : \$5.00 Adulte
\$3.00 Étudiant sur présentation
de la carte

N.B. : Il y aura une soirée par mois au Centre
Communautaire de St-Ferdinand.

COURS DE DANSE ***

M. Dominique Boucher
(ligne, sociale, groupe) (418) 428-3479
Quand : Lundi
Heure : À compter de 19 heures
Début : 13 janvier 2003
Où : au 533, rue Principale
Coût : Sera déterminé lors du premier cours

Au début de janvier 2003,
surveillez le journal hebdomadaire
afin de connaître les cours
offerts par votre
Service des Loisirs
ainsi que la période d'inscription.

YOGA

Oasis Lune Soleil
Informations & Inscriptions :
Veuillez contactez Gilles
au 428-4572 ou 428-4382

TAE BOE & WORK OUT***

Malheureusement, je n'ai personne pour St-Ferdinand.
Cependant, je désire vous aviser qu'il y a
possibilité d'en suivre à Black-Lake.

Coordonnées : Mme Anick Marcoux à la
Polyvalente de Black-Lake (résidence : 338-
6016)
Salle Académique de 19h00 à 20h00. Au début
janvier 2003.
12 cours pour \$ 35.00 pour les résidents de St-
Ferdinand.

*Pour informations au sujet de ces
cours, appelez au 428-3413.*

Bibliothèque Municipale

Exceptionnellement pour la période des
fêtes, la bibliothèque sera ouverte
seulement les lundis 23 et 30 décembre.

*Merci de votre collaboration
et Joyeuses Fêtes à tous*

●●● Heures d'ouverture ●●●

lundi de 18h00 à 21h00
mardi de 13h00 à 16h00
mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00
Pour informations supplémentaires

**Mme Lucie Lamontagne
au 428-9607**

HORAIRE DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	HEURES	SAMEDI	DIMANCHE
AM& PM	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	AM	Libre	Libre
de 17h00 à 18h30	Patinage Libre	Patinage Libre	Patinage Libre	Patinage Libre	Patinage Libre	de 13h00 à 14h00	Patinage Libre	Patinage Libre
de 18h30 à 20h30	Hockey Libre	Hockey Libre	Hockey Libre	Hockey Libre	Hockey Libre	de 14h00 à 15h30	Hockey Libre	Hockey Libre
20h30 & +	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	de 15h30 à 16h30	Patinage Libre	Patinage Libre
<p>N.B. : Afin de faire respecter l'horaire affiché, il serait important d'avoir des parents bénévoles qui s'impliqueraient dans la surveillance des lieux. Vous êtes intéressés à être bénévoles ou à réserver la glace, s.v.p. appelez au 428-3413</p> <p><i>Le Service des Loisirs de St-Ferdinand vous souhaite beaucoup de plaisir dans notre municipalité. Merci de votre visite et revenez encore !</i></p>						de 16h30 à 18h00	Hockey Libre	Hockey Libre
						de 18h00 à 20h00	Patinage Libre	Patinage Libre
						de 20h00 et +	Libre	Libre

Activités organismes

Si vous voulez qu'on parle des activités de votre organisme dans le bulletin municipal à chaque mois, n'hésitez pas à le faire savoir au responsable du bulletin, soit en adressant vos textes par écrits au bureau municipal ou en téléphonant à Gérard Lessard au 428-9352.

**Prochaine réunion
du conseil municipal
de Saint-Ferdinand
lundi, le 13 janvier 2003
à 19h30
au centre communautaire**

AVIS IMPORTANT

Cueillette des ordures et récupération

Pour ceux dont la cueillette se fait le mercredi, veuillez prendre note qu'elle se fera le vendredi le 27 décembre 2002 et vendredi le 3 janvier 2003

Stationnement de nuit

Le stationnement de nuit est interdit du 15 novembre au 15 avril sur toutes les rues de l'ex-Bernierville.

Le stationnement de nuit est interdit du 15 novembre au 1er avril sur toutes les routes de l'ex-Saint-Ferdinand.

PROGRAMMATION SPORT D'HIVER 2003 à Saint-Ferdinand

**Inscriptions : Lors du premier cours
Payable en chèque seulement**

Hockey sur glace 9 - 11 ans

Quand : Lundi
Début : 6 janvier 2003
Fin : À déterminer
Heure : de 18h30 à 19h30
Où : Centre des Loisirs Gaston Roy
Minimum : 6 enfants
Coût : 15,00 \$

Hockey sur glace 6 - 8 ans

Quand : Mercredi
Début : 8 janvier 2003
Fin : À déterminer
Heure : de 18h00 à 19h00
Où : Centre des Loisirs Gaston Roy
Minimum : 6 enfants
Coût : 15,00 \$

Initiation au patin

Quand : Mardi
Début : 7 janvier 2003
Fin : À déterminer
Heure : de 18h00 à 19h30
Où : Centre des Loisirs Gaston Roy
Minimum : 7 enfants
Coût : 20,00 \$

Ballon-Balai Féminin

Quand : Mercredi
Début : 8 janvier 2003
Fin : À déterminer
Heure : de 19h00 à 20h30
Où : Centre des Loisirs Gaston Roy
Minimum : 10 personnes
Coût : 20,00 \$

Hockey-Bottine Adultes

Quand : Vendredi
Début : 3 janvier 2003
Fin : À déterminer
Heure : de 19h30 à 21h00
Où : Centre des Loisirs Gaston Roy
Minimum : 10 personnes
Coût : 20,00 \$

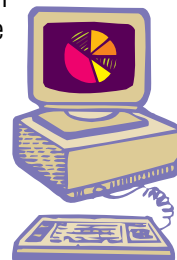
Informations : M. André Boucher au 428-3604

S.V.P. Veuillez m'aviser de votre disponibilité en tant qu'entraîneur pour la tenue des cours de Hockey.

HORAIRE DE L'INFO-CENTRE pour la période des fêtes

L'Info-Centre sera ouvert le lundi le 23 décembre et vendredi le 27 décembre et ainsi que le lundi le 30 décembre et vendredi le 3 janvier 2003 de 18h00 à 21h00.

On reprendra les activités avec l'horaire régulier le lundi 6 janvier 2003



À votre Info-Centre Vous pouvez naviguer sur internet...

L'Info-Centre est situé dans un local adjacent à la bibliothèque municipale à l'école Notre-Dame.

Les heures d'ouverture sont tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 18h00 à 21h00.

Le centre met à la disposition des usagers 28 ordinateurs, un scanner, une imprimante et principalement une responsable qui est Madame Nicole Vaillancourt.

Le centre est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes que ce soit pour des travaux personnels ou pour naviguer sur internet.

INFORMATION SUR LES LOISIRS

par Line Trépanier, responsable des Loisirs

Je désire souhaiter à tous et à chacun de vous, un Noël rempli d'amour. Que la santé, le respect et la communication fassent partie de votre quotidien tout au long de l'année 2003.

Voici les sujets pour cette période de l'année :

CARNAVAL DE ST-FER EN HIVER

Malheureusement, en 2003, il n'y aura pas de Carnaval de St-Fer en Hiver.

Le manque de participation aux diverses activités fait en sorte que nous verrons à offrir autre chose durant la saison hivernale. Au lieu d'être sur une seule fin de semaine, on prévoit échelonné les activités tout au long de la saison.

Vos idées sont toujours les bienvenues. Ça ne coûte rien de nous en faire part et nous serons heureux de vérifier la faisabilité de votre projet.

SKATE PARK

Le Skate Park a terminé sa saison le dimanche 8 décembre dernier. Je remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de ce projet, tant les surveillants que les participants.

PROGRAMMATION HIVER 2003

La liste des activités culturelles et sportives qui vous seront offertes en janvier 2003 est publiée dans ce journal. Les inscriptions se feront pour la plupart lors du premier cours. Nous vous demandons d'arriver un peu plus tôt pour cette occasion.

HORAIRE DES PATINOIRES

Comme à chaque année, il y a un horaire

d'afficher à la patinoire extérieure et au Centre des Loisirs. Il est très difficile de faire respecter l'horaire de la patinoire extérieure. Étant donné qu'il y a moins d'adeptes pour le patinage libre, j'ai cédulé cette activité en début de soirée. De plus, à la cabane de la patinoire extérieure, il y a une liste de règlements que j'ai établi à la demande de parents. Le plus gros problème, c'est la flânerie. Sur la feuille de règlements, il est inscrit clairement que chaque parent a le droit d'intervenir pour le bien des siens.

HEURES D'OUVERTURE

Mes heures d'ouverture sont flexibles, veuillez vérifier au 428-3413 et laissez un message au besoin. Je vous recontacterai dès que possible. Merci.

JOYEUX
NOËL
&
BONNE
ANNÉE
2003



••• LOISIRS ••• Heures d'ouverture

Si vous devez faire affaire avec le Centre des Loisirs, s.v.p. téléphoner avant de vous y rendre au 428-3413. Les heures d'ouverture sont flexibles d'un mois à l'autre, dépendamment de la demande. La boîte vocale vous énumèrera de la disponibilité de le personne responsable.